



VENDREDI 28 FÉVRIER 2014

SOMMAIRE

- 1) Contamination
- 2) Le détournement de...
- 3) Un nouveau président
- 4) Un simple paillote à...
- 5) Les truands
- 6) Le soutien de ...
- 7) Le parti des travailleurs...
- 8) La dèche



Gérard Diez La Presse en Revue

I) Amirshahi (PS) : «La méthode Hollande a contaminé le parti»



Pouria Amirshahi, député PS des Français de l'étranger (ici en mars 2009). (Photo AFP)

Le député socialiste se prononce contre le texte de son parti en soutien au «pacte de responsabilité» annoncé par Hollande. Et menace de faire de même à l'Assemblée.

Mardi soir, en bureau national, 7 responsables du PS ont voté contre le texte de soutien du parti majoritaire au «pacte de responsabilité» annoncé le 31 décembre par François Hollande. 27 membres présents ont voté pour, 3 se sont abstenus.

Dans un communiqué commun, les responsables des deux courants les plus à gauche du parti (Guillaume Balas pour «Un monde d'avance», proche du ministre Benoît Hamon, et Emmanuel Maurel pour «Maintenant la gauche») ont dénoncé un «texte rédigé sans discussion ni débat». «La focalisation exclusive sur l'offre et la baisse du coût du travail ne peuvent continuer à être les seules solutions prônées», ont-ils estimé. Comme eux, le député PS Pouria Amirshahi (élu des Français de l'étranger) demande de «vraies contreparties» aux entreprises.

Pourquoi êtes-vous contre ce texte ?

D'une part pour une question de méthode : ce pacte de responsabilité a été annoncé par François Hollande sans aucun débat dans la majorité parlementaire. Ce n'était pourtant pas un de nos engagements de campagne... Cette méthode a contaminé le parti : ce texte nous a été soumis au dernier moment sans aucune consultation. D'autre part, je n'accepte pas que le PS valide la baisse des cotisations sociales et celle de la dépense publique. Avec une telle politique économique et budgétaire, la France risque la déflation.

Vous avez pourtant demandé exigé des «contreparties» pour les entreprises et dans ce texte, le PS en liste quelques-unes (création d'emplois, embauches de jeunes, formation...).

Nous devons être plus précis. Demander à M. Gattaz – qui, je le rappelle, ne représente pas toutes les entreprises – des obligations en termes d'emplois, de salaires, d'investissements... On ne peut pas se contenter d'appels à des négociations par branche. Ce qui relève déjà du droit du travail. Et pourquoi ne posons-nous pas des limites en termes de plafond des rémunérations ? De fiscalité du capital ? Aujourd'hui, les contreparties relèvent moins de contraintes que d'effets attendus sur l'emploi. Si on en reste là, c'est un

vœu pieu.

Qu'attendez-vous du gouvernement ?

De savoir ce qu'il va nous soumettre. Et qu'il nous dise pourquoi il semble accélérer le calendrier. Parce que Bruxelles s'apprête à juger en mars de notre «trajectoire» de redressement des comptes publics. Nous répétons que nous allons «réorienter l'Europe» après les élections européennes. Dans ce cas, ne peut-on pas attendre de les gagner et de construire un rapport de force en s'appuyant sur les opinions publiques européennes ? Accélérer avant les élections européennes, c'est un désarmement unilatéral pour les socialistes français.

Vous pensez que le PS anticipe une «accélération» du gouvernement ?

J'en ai l'impression... Ce n'est pas une question de «rébellion de la gauche du parti» comme on peut l'entendre. C'est une interrogation globale que ressentent les militants. L'orientation soudaine du président de la République en janvier a surpris et ne correspond pas à la vision des socialistes français. Et ce qui est d'autant plus insupportable, c'est la confusion qui est faite entre le jugement que l'on peut avoir du pacte de responsabilité et l'annonce, dans la foulée, d'un vote de confiance au gouvernement.

Vous vous sentez pris au piège en somme...

Oui. C'est une forme de chantage difficile à admettre. Pourquoi lier le soutien à un gouvernement – que j'ai envie de soutenir – au pacte de responsabilité dont je critique la pertinence ? La France a inventé la séparation des pouvoirs avec Montesquieu, elle ne se l'applique pas. Aujourd'hui, dans ses institutions de la Ve République, c'est l'exécutif qui décide de tout. Une démocratie moderne ne peut pas fonctionner par des oukases économiques. Et c'est d'autant plus dommage que cela masque toute une série de bonnes mesures : reprise de sites rentables, loi consommation, formation professionnelle... Qui est au courant qu'aujourd'hui en France l'IVG est remboursée à 100% ?

Quel sera votre vote à l'Assemblée ?

Je ne sais pas. En l'état, ce pacte ne me convient

pas. J'attends de voir ce qu'on va me présenter. Nous avons besoin d'investissements massifs, c'est une question de projets de société. On ne peut pas dire que le problème de la France, c'est sa «compétitivité» et son «coût du travail trop élevé». Car à ne regarder que la «baisse des coûts», on trouvera toujours moins cher que nous.

liberation.fr

Lilian ALEMAGNA

II) Affaire Copé : ce que l'on sait de la société Bygmalion



Par Donald Hebert

Qui compose et détient l'entreprise soupçonnée d'avoir bénéficié de contrats en or avec l'UMP ?



Jean-François Copé, lors d'un meeting au Touquet-Paris-Plage, le 8 septembre 2013. (AFP PHOTO / PHILIPPE HUGUEN)

"Le Point" publie jeudi 27 février une enquête sur une entreprise, Bygmalion, ayant notamment travaillé pour l'UMP. Proche de son président Jean-François Copé, elle est suspectée par l'hebdomadaire d'avoir bénéficié de contrats généreux avec le parti, financé par des fonds publics et par la générosité de ses militants. Que dit le magazine ?

L'entreprise

C'est une agence de communication,

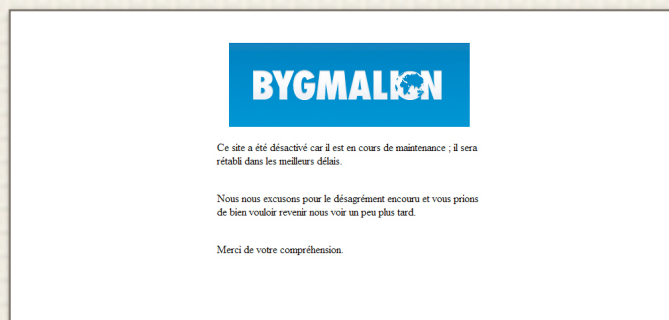
une PME achetée et rebaptisée en 2008 par Bastien Millot et Guy Alves, dont le siège se trouve au 9 rue de Milan, Paris 9e, la même adresse que le micro-parti de Jean-François Copé, Génération France.

Elle est spécialisée dans la formation, l'événementiel, la conception publicitaire."Mais elle n'est absolument pas spécialisée dans la politique. C'est une entreprise généraliste de communication", explique Bastien Millot sur Europe 1. Elle compte 20 salariés, selon Bastien Millot dans "Le Point"... 50 selon le même sur Europe 1 jeudi matin... 30 selon Guy Alvès dans "Le Point"... et 10 selon un salarié cité par le magazine. Son dernier chiffre d'affaires connu, de 2,79 millions d'euros, date de 2009. Depuis, l'entreprise ne publie plus ses comptes.

Le chiffre d'affaires n'est absolument pas secret, contrairement à ce qui est dit. Nous n'avons simplement pas souhaité, comme c'est souvent le cas, publié les comptes. Mais en 5 ans, je n'ai jamais pris un euro de dividende!", explique Bastien Millot.

Elle a un capital de 500.000 euros, relève "Le Monde", et est détenue par deux entreprises, AMM participations, la société de Guy Alvès, et RG Management, qui appartient Richard Gibeaud, directeur général de Bygmalion. Elle a plusieurs filiales : Ideepole, Bygmalion TV, ainsi que Edition, devenue Events&Cie en 2011, prestataire pour l'UMP.

Son site internet a été fermé "car il est en cours de maintenance", et "sera rétabli dans les meilleurs délais."



Son organigramme

Bastien Millot,

co-fondateur de Bygmalion, à laquelle il a apporté 18.500 euros avec Guy Alves. Proche de Jean-François Copé, dont il a été le directeur de cabinet à Meaux et membre de ses cabinets ministériels. Ainsi que le trésorier de son micro-parti, Génération France. Après Bercy, il travaille à la direction de France télévisions, où on lui reproche d'avoir préparé le lancement de Bygmalion quelques jours avant son départ. Il a été chroniqueur média chez Europe 1 et a également travaillé comme 2e adjoint à la mairie de

Beauvais, où il a été condamné pour avoir laissé un chauffeur sur-déclarer des heures au frais du contribuable. Il dit de lui-même : "La finance, je n'y connais rien. Il faut voir ça avec mon associé, Guy Alves." Bastien Millot a décidé de vendre ses parts dans Bygmalion.

Guy Alves

a travaillé pour Jean-François Copé pendant 10 ans, d'abord à la mairie de Meaux dont ce dernier était le maire, puis au gouvernement. Après Bercy, où il était chef de cabinet, il est devenu trésorier de Génération France et a rejoint Centuria. Il dit de lui-même : "Je ne suis ni une ONG, ni un braqueur de banques. Ce n'est pas parce que je suis ami avec Jean-François que je devais renoncer à l'UMP, qui était dans le portefeuille de l'entreprise que j'ai rachetée."

Emmanuel Limido,

ancien banquier propriétaire de l'AJ Auxerre, gérant d'un fonds d'investissement de plus de 4 milliards d'euros, Centuria, abondé par des Qatariens. Il a investi dans Bygmalion sous la forme d'une obligation de 1,5 millions d'euros via une SARL Luxembourgeoise, Paris Luxembourg Participations, qu'il a convertie en actions en 2011. Centuria a été un intermédiaire entre le Premier ministre du Qatar et Bercy - où Jean-François Copé était ministre du Budget et négociait une convention fiscale avantageuse pour les investissements de l'émirat - pour la vente d'un bien immobilier et entre Bercy et la Qatar islamic bank pour le rachat de l'hôtel Kléber.

Frank Attal,

numéro 3 d'Events&Cie, organise les meetings de Nicolas Sarkozy.

Jo Alet,

anciennement George Alet, embauché par Frank Attal, spécialiste de l'éclairage et de la vidéoprojection, condamné en 1987 à 3 ans de prison dans une affaire d'escroquerie aux encarts publicitaires liée à une campagne politique. A travaillé pour Elf et pour des dirigeants africains.

Charles Beigbeder,

proche de Jean-François Copé, candidat à la mairie de Paris en 2012, et actionnaire d'Audacia, qui détient Léni, prestataire de Bygmalion.

Son sous-traitant

Léni,

pour qui travaille Jo Alet, société de location de matériel informatique qui assure le service de vidéoprojection des meetings de Nicolas Sarkozy pour toute sa campagne, sauf Villepinte. En 2012, elle voit apparaître à son capital Audacia, société spécialisée dans l'investissement défiscalisé détenue par Charles Beigbeder.

Ses clients

Les députés UMP.

En 2008, la filiale Edition réalise des plaquettes personnalisées pour chacun des 320 députés UMP, qui présentent leur bilan. La facture est réglée grâce à la dotation parlementaire du président du groupe UMP à l'Assemblée nationale : Jean-François Copé.

Génération France,

le micro-parti de Jean-François Copé, dont Bigmalion a conçu le site internet, développé l'application mobile et édité les livres.

L'UMP.

Bygmalion commence à travailler directement pour l'UMP, le parti, en 2010. Au moment où Jean-François Copé en devient secrétaire général. Elle a notamment facturé 22 séminaires de

L'ANDL,

l'association chargée de la formation des élus UMP, présidée par Michèle Tabarot. Bastien Millot a affirmé : "Rien n'a jamais été signé avec l'ANDL, même si sa présidente est une amie." Avant de se raviser.

France Télévisions,

pour qui Bastien Millot a travaillé trois ans. Montant des prestations : plus d'un million d'euros, qui font l'objet d'une enquête judiciaire.

Le musée du Cannet,

dont Bigmalion a fait la plaquette, et dont la maire est Michèle Tabarot.

L'office de tourisme de Provins,

dont le maire est Christian Jacob, successeur de Jean-François Copé à la tête du groupe UMP.

La ville de Levallois-Perret,

dont elle a dessiné le logo, dont le maire est Patrick Balkany.

Le cabinet médical

du père de Jean-François Copé.

nouvelobs.com

malgré les déclarations la main sur le cœur, on a du mal à devancer l'appel.

Selon une étude inédite réalisée par l'Observatoire de la vie politique et parlementaire, sur les 114 députés de gauche qui détiennent un mandat de maire, 83 brigueront un nouveau mandat. La tendance est quasiment la même chez les sénateurs de gauche, dont bon nombre avaient ouvertement fait part de leur hostilité au non-cumul, à commencer par le président du groupe socialiste, François Rebsamen : sur les 51 sénateurs classés à gauche et maires sortants, 38 conduiront de nouveau une liste. Sans compter la poignée de députés et sénateurs qui ne détenaient pas un mandat de maire mais se présentent, cette fois, en position de le devenir.

Les trois quarts des parlementaires de gauche cumulant avec un mandat de maire ont ainsi clairement décidé de s'affranchir de l'engagement – auquel les candidats du PS aux élections sé...

L'accès à la totalité de l'article est protégé

lemonde.fr

Les parlementaires rechignent à céder leur mairie

Le Monde-Patrick Roger



A l'Assemblée nationale, le 6 novembre 2013. | AFP/KENZO TRIBOUILLARD

Les députés et les sénateurs repartent en campagne, pour la conquête des villes. Certes, le 22 janvier, les députés de gauche, dans un bel élan, se sont levés pour applaudir l'adoption définitive de la loi interdisant l'exercice d'un mandat parlementaire avec une fonction exécutive locale. Mais cette règle n'entrera en vigueur qu'à partir de 2017. D'ici là, le temps des « députés-maires » et des « sénateurs-maires » a encore de beaux jours. Et ce, non seulement à droite – ce qui n'a rien d'étonnant compte tenu de son attachement au cumul –, mais aussi à gauche, où,

LAPRESSEENREVUE.EU

III) Mathieu Gallet, un ancien des cabinets Sarkozy, nouveau président de Radio France



Mathieu Gallet, 39 ans, est l'actuel directeur de l'Institut national de l'audiovisuel (INA). | AFP / BERTRAND LANGLOIS

L'actuel président de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) Mathieu Gallet, 37 ans, sera le nouveau président de Radio France en mai prochain pour 5 ans, succédant à Jean-Luc Hees, a annoncé jeudi le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel Olivier Schrameck.

Le CSA avait retenu six candidats pour prendre la tête de Radio France, dont son actuel dirigeant Jean-Luc Hees, 62 ans, la directrice générale d'Arte France Anne Durupty ou encore Martin Ajdari, actuel secrétaire général de France Télévisions.

Mathieu Gallet, né en 1977 à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne), est diplômé de l'Institut d'études politiques de Bordeaux et de la Sorbonne Paris-I en analyse économique des décisions publiques. Avant d'arriver au poste de président-directeur général de l'INA, le jeune homme a fait carrière dans l'audiovisuel et... au sein des ministères sous Nicolas Sarkozy. D'abord chez Warner Music Group, Pathé, ou encore Canal+, où il est chargé de mission pour les relations institutionnelles, il est ensuite appelé en 2006 au cabinet de François Loos, ministre délégué à l'Industrie, comme conseiller technique chargé de l'audiovisuel et des nouvelles technologies.

L'année suivante, il commence à travailler pour la ministre de la Culture et de la Communication,

Christine Albanel, en tant que conseiller technique pour l'audiovisuel et les médias. C'est là qu'il s'occupe des réformes de France Télévisions, de l'audiovisuel extérieur et du financement de la production audiovisuelle française.

En 2009, il devient directeur-adjoint du cabinet de Frédéric Mitterrand, ministre de la Culture et de la Communication, pour rejoindre l'INA un an plus tard. En parallèle, il préside la Conférence Permanente de l'Audiovisuel Méditerranéen (COPEAM), le Comité d'Histoire de la Télévision (CHTV), et fait partie du Conseil d'Administration du Centre national du costume de scène (CNCS).

LeParisien.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

IV) La villa Balkany au Maroc a coûté 2,75 millions d'euros

Par Fabrice Arfi



Les Balkany, Patrick et Isabelle. © Reuters

Le palais des “Mille et une Nuits” des époux Balkany à Marrakech a coûté à l’achat pas moins de 2,75 millions d’euros, d’après des actes notariés obtenus par Mediapart. La justice les soupçonne d’en être les propriétaires cachés par le biais de sociétés logées dans des paradis fiscaux. L’achat de la villa a été réglé par « virements de l’étranger », d’après le

Le palais des “Mille et une Nuits” dont les époux Balkany ont fait leur cocon ensoleillé à Marrakech depuis plusieurs années a coûté à l’achat pas moins de 2,75 millions d’euros (hors travaux et droits d’enregistrement), d’après des actes officiels marocains obtenus par Mediapart. La justice soupçonne aujourd'hui le député et maire de Levallois-Perret, Patrick Balkany (UMP), et sa femme Isabelle, qui est aussi sa première adjointe, d’être les propriétaires cachés de cette demeure par le biais de sociétés logées dans des paradis fiscaux.

Mais officiellement, les Balkany ne sont propriétaires de rien. C’est tout le problème pour les policiers de l’Office central de lutte contre la corruption de Nanterre, chargés par les juges Renaud Van Ruymbeke et Patricia Simon d’une enquête pour « blanchiment de fraude fiscale » visant le patrimoine réputé occulte des deux élus des Hauts-de-Seine. Outre cette luxueuse demeure nichée au cœur de la palmeraie de Marrakech, ce patrimoine comporterait également une villa sur

sur l’île de Saint-Martin, dans les Antilles.

L’acquisition de la villa “Dar Gyucy” à Marrakech, vendue par un pharmacien, a été scellée à l’étude du notaire Mohamed El-Jazouli, le 8 janvier 2010. D’après les actes de notaire obtenus par Mediapart au Maroc, la vente de la villa Balkany s’est faite en deux temps. Primo : la cession, pour 2 millions d’euros, d’un hectare comportant la villa et une maison de gardien. Secundo : l’acquisition, pour 750 000 euros, d’un hectare supplémentaire sur lequel les nouveaux propriétaires se sont engagés à construire des « locaux à usage d’habitation ainsi que leurs dépendances ». Soit un total de 2,75 millions d’euros auxquels il faut ajouter des droits d’enregistrement et des frais de notaire pouvant atteindre jusqu’à 10 % du prix d’achat du bien.

D’après le notaire qui a supervisé la vente, le paiement a été réglé par « virements de l’étranger ». De France ? « Je ne peux pas en dire plus. Il y a le secret professionnel. Ne me mettez pas dans l’embarras », a répondu Me El Jazouli.

Dans son étude, les choses ont été faites proprement. C’est-à-dire sans que le nom des Balkany apparaisse dans aucun document déposé à l’étude. Formellement, la vente a donc eu lieu entre un particulier – le pharmacien – et une société civile immobilière marocaine, la SCI “Dar Gyucy”, administrée par une femme de paille suisse, Diana Brush, dont Mediapart a déjà parlé

Cette femme n'est, en quelque sorte, pas tout à fait elle-même. Employée de la société fiduciaire Gestrust SA, basée à Genève, Diana Brush a pour profession de représenter les intérêts cachés de personnes souhaitant la discrétion dans leurs affaires. Chez Gestrust SA, on utilise un langage plus fleuri pour dire la même chose : il est ainsi question, selon le site internet de la société, de « résoudre des situations originales et stimulantes » en offrant aux clients des « solutions utiles à la gestion et à la propriété de leurs biens personnels ».

Dans l'affaire de la villa Balkany, Diana Brush ne détient en réalité que 1 % des parts de la SCI "Dar Gyucy" à Marrakech, les 99 % restants étant la propriété d'une société domiciliée au Panama, Haydrige Investments Group Corp. À la tête de cette société-écran, on retrouve un certain Marc Angst, le président de Gestrust SA, et donc employeur de... Diana Brush. Soit un exemple parfait de maquillage de l'identité réelle des bénéficiaires du patrimoine détenu par toutes ces coquilles vides.

De tels montages offshore ont notamment pour objectif de rendre la tâche ardue pour des enquêteurs qui chercheraient à en remonter le fil. Afin d'y voir plus clair, la justice française va logiquement devoir solliciter une entraide avec la Suisse pour tenter de découvrir qui se cache derrière Gestrust SA et aussi envoyer une commission rogatoire internationale au Panama pour en faire de même avec la société Haydrige. Les réponses à de telles demandes – quand il y en a – peuvent prendre des mois.

En attendant, plusieurs éléments objectifs permettent de lier les Balkany à la villa de Marrakech. D'abord, l'assiduité des époux de Levallois sur place, où, d'après plusieurs témoins, ils sont comme chez eux, recevant à tour de bras leurs meilleurs amis, notamment les Sarkozy, d'après plusieurs médias. Ensuite, le nom de la villa : "Dar Gyucy", qui sonne comme la superposition phonétique des prénoms des deux petits-enfants du couple Balkany, Gyula et Lucie. Enfin, la livraison par bateau en mars 2013, à la villa de Marrakech, de mille kilos de meubles achetés dans la boutique de décoration parisienne Bertrand Prestige, fréquentée par les Balkany et fondée par des intimes du couple.

La dernière fois que Mediapart a tenté d'interroger les Balkany sur cette affaire, leur avocat, Me Grégoire Lafarge, a menacé le journal

de poursuites judiciaires. « Mes clients, précisait-il, n'ont aucune réponse ou commentaire à faire à vos demandes incessantes, sauf à dire que ces procédés confinent au harcèlement et constituent une immixtion permanente dans leur vie privée. » C'est aussi valable pour les juges ?

mediapart.fr

V) Philippe Pascot : "Plus tu es un truand, plus tu as de chances d'être réélu"

"Délict d'élus" est un livre qui pointe du doigt les politiciens impliqués dans des affaires pénales. Pour Le Point.fr, ses auteurs reviennent sur ce travail.



Le couple Balkany a été condamné à plusieurs reprises par la justice (photo d'illustration). © REAU ALEXIS / SIPA

Par Hugo Domenach

La journaliste Graziella Riou Harchaoui et l'ancien adjoint de Manuel Valls à Évry Philippe Pascot ont entrepris d'élaborer un dictionnaire des noms propres de la politique impliqués dans de sales affaires. Leur livre Délits d'élus*, dont le premier tome sortira jeudi 27 février, dresse une liste non exhaustive de politiciens, "élaborée avec les moyens du bord, à partir de faits avérés, jugés ou en passe de l'être et relayés par les médias". Ce premier volet s'attarde sur 400 d'entre eux, dont "environ 200 sont présents sur des listes en 2014". Les cas les plus marquants sont évoqués dans Le Point qui paraît ce jeudi. Les deux auteurs répondent aux questions du Point.fr.

Le Point.fr : Pourquoi avoir écrit ce livre ?

Philippe Pascot :

Nous avons sorti ce livre pour que les gens soient

informés à un mois des municipales. Car le meilleur allié des élus condamnés, c'est l'ignorance et l'oubli. Les élus délinquants sont souvent réélus. Et plus tu es un truand, plus tu as de chances d'être réélu. Il y a un problème de conception de la République. Il faut que les citoyens s'emparent de leur système démocratique.

Le paradoxe, c'est qu'aujourd'hui on peut savoir tout sur tout, mais qu'il n'existe pas de rapport officiel qui regroupe les élus impliqués dans des affaires pénales, alors qu'ils devraient être les premiers contrôlés. Il n'y a que des listes d'élus de gauche faites pour servir les intérêts de la droite et d'élus de droite faites pour servir la gauche. Nous avons volontairement supprimé toute référence partisane, sauf lorsque c'était impossible. Un rapport officieux avait été réalisé en 1995 par les renseignements généraux lorsque Édouard Balladur était Premier ministre. Mais sur les 50 copies, 49 ont été détruites. Un autre, très sévère, a été préparé à la demande du ministère de la Justice en 1999. Il a partiellement fuité dans Le Figaro.

0,2 % des élus sont impliqués dans des affaires pénales

Tous pourris, nos politiques ?

Graziella Riou Harchaoui :

Il y a 520 000 élus en France. Selon le rapport 2012 de la Société mutuelle d'assurance des collectivités locales (SMACL), seulement 0,2 % sont impliqués dans des affaires pénales. Ce n'est pas énorme. Mais la proportion d'élus malhonnêtes augmente considérablement si on se focalise uniquement sur ceux qui ont un véritable pouvoir de décision. C'est vrai que, dans l'ensemble, les élus sont honnêtes. Mais quelques-uns organisent leur impunité. Et les élus qui ne sont pas pourris sont complices. Qu'ils commencent à faire le ménage.

Quels enseignements tirez-vous de ce travail

Philippe Pascot :

On s'est aperçu de leurs immenses privilèges. La loi n'est pas la même pour les élus qui bénéficient d'un régime de faveur et les citoyens lambda. Pourquoi défendent-ils la retraite par répartition alors que la leur est par capitalisation ? Pourquoi

leurs retraites ne sont pas saisissables, contrairement à celles de tous les citoyens ? Pourquoi les élus qui votent des hausses d'impôt sont ceux qui en payent le moins ? En 2010, un élu a déposé un texte de loi pour que l'ensemble des députés réduisent de 10 % leur indemnité pour participer à l'effort national. Il n'y a eu que deux votes favorables au texte...

Nous avons encore des centaines d'exemples. Pourquoi certains élus condamnés sont automatiquement dispensés de peine ? Pourquoi Jean-Marc Ayrault a été réhabilité ?** Pourquoi le seul fait de rappeler cette condamnation constitue une infraction pénale ? Pourquoi un ancien ministre a signé un moratoire pour payer sa dette en 162 ans ? Pourquoi les élus nous demandent d'aller voter alors qu'eux ne votent pas et qu'ils refusent de donner les chiffres de l'absentéisme au Parlement ? Pourquoi lors de la dernière séance de la session extraordinaire de l'Assemblée nationale qui a débuté le jeudi 25 juillet 2013 il n'y avait pas de députés présents dans l'hémicycle ? Il a fallu en appeler deux pour commencer la séance. Pourquoi les ex-ministres ainsi que leur femme et leurs enfants ont le droit de voyager gratuitement sur Air France ? Ils ne peuvent plus nous donner des leçons de morale.

Le vote est obligatoire dans 12 pays

Le contrôle exercé sur les élus est-il insuffisant ?

Philippe Pascot :

Les peines encourues ne sont pas dissuasives. Selon le Service central de prévention de la corruption (SCPC), il y a une déconnexion entre le montant des amendes et le profit engendré par l'infraction. Un élu encourt 30 000 euros d'amende s'il fait une fausse déclaration de patrimoine. Alors que si un citoyen publie le patrimoine d'un élu, il risque 45 000 euros d'amende ! Dans les textes préliminaires, le législateur avait prévu de la prison... Et si quelqu'un souhaite consulter le patrimoine d'un élu, celui-ci sera automatiquement au courant.

Petit à petit, les moyens de contrôle se réduisent. Sept chambres régionales des comptes ont été supprimées. Avant, elles contrôlaient les communes de plus de 3 000 habitants. Aujourd'hui, elles contrôlent celles de plus de 5 000. Et pour mettre le téléphone d'un député sur

écoutes, il faut l'autorisation du bureau de l'Assemblée nationale et du président de son parti, qui ne se privera sûrement pas de l'en informer. Les élus ont réduit le nombre de juges d'instruction. Il y en avait 623 en 2009, 553 en 2011 et 540 en 2012. Et à chaque fois que ça chauffe pour eux, ils pondent une loi d'amnistie. D'autre part, ils savent très bien organiser leur invisibilité.

Quelles solutions préconisez-vous contre ces abus à répétition ?

Un casier vierge pour pouvoir se présenter, comme c'est le cas pour les pompiers ou les transporteurs de fonds. Il faudrait aussi que le vote soit obligatoire. Douze pays l'ont instauré, pourquoi pas nous ? Pourquoi Valls ne le ferait pas ? Et que le vote blanc soit véritablement comptabilisé. La loi qui vient d'être votée, c'est du pipeau. Elle ajoute une colonne à cocher dans les bureaux de vote, mais les votes blancs ne seront pas annoncés dans les résultats. Les politiciens auraient trop honte d'être élus avec 20 % des voix. Ils ne veulent pas ouvrir la porte à la désapprobation populaire. Ils préfèrent celle du clientélisme. Si ces trois conditions étaient réunies, nous n'aurions pas besoin de préparer de troisième tome [le deuxième tome est en cours de rédaction, NDLR].

Craignez-vous d'être attaqué en justice ?

Philippe Pascot :

C'est vrai que certains sont des spécialistes en la matière et s'en servent comme des tribunes politiques. Manuel Aeschlimann, par exemple, est le roi du procès. Mais nous avons veillé à rester dans le factuel, à ne pas prononcer le mot de trop.

* 19,90 euros, édition Maxmilo

** Jean-Marc Ayrault condamné en 1997 a bénéficié d'une réhabilitation en 2007 en vertu d'une disposition du Code pénal.

lepoint.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

VI) Intermittents duspectacle : Martine Aubry apporte son soutien

Par L'EXPRESS.fr



Martine Aubry a apporté son soutien aux intermittents du spectacle.

afp.com/Philippe Hugen

La maire de Lille prend position. Martine Aubry a apporté son "soutien" ce jeudi aux intermittents du spectacle qui manifestent contre la proposition du Medef de supprimer leur régime spécifique d'assurance chômage, appelant à ne pas "sacrifier la culture". "Je déplore vivement qu'une fois de plus, dans une période de crise qui frappe douloureusement beaucoup de Français, certains cherchent d'abord à s'en prendre aux plus fragiles d'entre eux", a-t-elle écrit dans un communiqué.

"Il en va de la préservation du financement de la création culturelle et artistique en France", a ajouté l'ex-ministre du Travail, rappelant qu'elle s'est "toujours battue pour maintenir un régime des intermittents du spectacle qui soit juste et protège les plus précaires de la profession". "Nous devons travailler avec les professionnels pour trouver les moyens efficaces qui garantiront la pérennité du système", a-t-elle prôné.

Le patronat persiste

"Faut-il encore convaincre aujourd'hui que les artistes et les acteurs culturels sont indispensables à une société qui doute de ses valeurs et qu'ils contribuent de manière significative au rayonnement et à l'activité économique de notre pays ?", s'est encore interrogée Martine Aubry.

L'avant-dernière séance de négociations sur l'assurance chômage s'annonçait houleuse jeudi, le patronat persistant, au grand dam des syndicats et du gouvernement, à vouloir "réduire les droits

des chômeurs" et supprimer les régimes des intérimaires et des intermittents, qui étaient plusieurs milliers à manifester à Paris en début d'après-midi.

Avec AFP

VII) Le FN, parti des ouvriers ?



Jean-Marie Le Pen trinque avec des ouvriers pendant la campagne pour les régionales, en 1997 (Jacques Munch/Reuters)

Depuis les années 1980, le vote ouvrier en faveur du FN progresse. Cette évolution a suscité des interprétations polémiques, du "gaucho-lepénisme" à la "convergence des extrêmes". Mardi 25 février, à la Fondation Jean Jaurès, des chercheurs invités par l'Observatoire des radicalités politiques (Orap) prenaient de la hauteur sur ce phénomène.

La question du vote ouvrier en faveur du FN a l'art d'échauder les esprits. Impossible pourtant de jeter un voile pudique sur ce phénomène : depuis la présidentielle de 1988, les ouvriers votent en moyenne davantage pour le FN que l'ensemble de l'électorat. Le temps où 70 % des ouvriers qui votaient, le faisaient pour la gauche, comme en 1978, est révolu. Or "les partis de gauche se sont formés sur l'idée de l'émancipation de la classe ouvrière, que le vote ouvrier fait partie de leur ADN, c'est pourquoi ce phénomène remet en question leur identité même", constate Florent Gougou, chercheur associé au Centre d'études européennes de Sciences-Po.

Difficile d'y voir clair, après un tel coup de

massue historique. D'autant plus que les médias, attirés par l'apparent paradoxe, et son potentiel polémique, sèment le trouble en propageant les concepts controversés de "gaucho-lepénisme", de "convergence des extrêmes" et autres "FN, premier parti ouvrier de France". Autant de "mythes" que Nonna Mayer, directrice de recherches au CNRS, s'attache à démonter.

Quel monde ouvrier vote FN ?

Le concept de gaucho-lepénisme, forgé par le politologue Pascal Perrineau dans les années 1990, postule que les ouvriers qui votent FN sont d'ex-électeurs de gauche, qui ne voient pas de contradiction dans leur basculement à l'extrême droite. Or en 2012, d'après l'enquête French Electoral Study, seulement 9 % des ouvriers qui ont voté pour Marine Le Pen au premier tour de la présidentielle se considèrent "de gauche", alors que 49 % se considèrent "de droite", et 29 % se situent au "centre". Ce qui fait dire à Nonna Mayer que "l'ouvriéro-lepénisme est un droito-lepénisme". Une affirmation encore confortée par le fait qu'"en 2007, ces ouvriers déclarent avoir voté à 5 % pour Ségolène Royal au premier tour, et à 7 % au deuxième tour, étaye la chercheuse. Nous sommes donc en présence d'un monde ouvrier de droite qui est séduit par Marine Le Pen".

Mais de quel monde ouvrier s'agit-il plus précisément ? L'idée couramment répandue selon laquelle le FN attirerait à lui un vote de désespérance des ouvriers les plus démunis, les plus vulnérables, constitue une autre idée reçue à laquelle s'attaque Nonna Mayer. "En 2012, ce ne sont pas les ouvriers précaires qui ont voté pour Marine Le Pen : eux ont préféré François Hollande dès le premier tour, quand ils ne se sont pas abstenus, explique la chercheuse. En revanche les ouvriers non précaires ont voté à 36 % pour Marine Le Pen. Qui sont-ils ? Ceux qui ont peur de tomber : ils sont plus catholiques, ont un plus fort taux d'équipement des ménages, habitent davantage hors des grandes villes, ont un petit diplôme, un petit quelque chose qu'ils ont peur de perdre."

Ce sont aussi des ouvrières, car le vote FN ne suscite plus la même réticence chez les femmes qu'à ses débuts. En 2012 les ouvriers et les ouvrières ont voté dans les mêmes proportions en

Une radicalisation d'ouvriers de droite

Une fois les mythes dissipés, reste le cœur du phénomène : comment expliquer la dynamique ouvrière du FN depuis les années 1980 ? Selon Florent Gougou, trois facteurs explicatifs peuvent être invoqués. D'une part, la percée électorale du FN aux européennes de 1984 et aux législatives de 1986 s'explique par "un rapport de force à l'intérieur de l'électorat ouvrier de droite, plus favorable à l'extrême droite qu'à la droite modérée". La dynamique vient donc initialement d'une radicalisation d'ouvriers de droite qui ont basculé à l'extrême droite.

D'autre part, elle a été encouragée par une "tendance sur le long terme à un recul du vote de gauche des ouvriers depuis les années 1970. Ainsi depuis les années 2000 les ouvriers votent autant à gauche que l'ensemble de l'électorat", explique le chercheur. Enfin, elle a profité du renouvellement des générations : de nouvelles cohortes d'ouvriers ont fait leur entrée dans le corps électoral, et elles votent de plus en plus pour le FN, et de moins en moins pour la gauche. La conclusion de Florent Gougou porte encore un coup d'estoc à la thèse du gauchisme : "Ce ne sont pas les mêmes ouvriers qui hier votaient pour la gauche et aujourd'hui votent pour le FN, ce sont de nouvelles cohortes qui amènent ces changements-là : ils n'ont jamais eu des habitudes de vote à gauche."

Des causes plus profondes peuvent également expliquer la porosité plus grande du monde ouvrier à la tentation du vote FN. "Le chômage est une préoccupation centrale des ouvriers, mais depuis trente ans tous les gouvernements successifs ont échoué à résoudre ce problème", rappelle Florent Gougou.

"Les enjeux économiques sont encore au cœur de leurs préoccupations, confirme Nonna Mayer, mais au moment de voter, ce sont les enjeux identitaires et culturels qui sont déterminants. L'immigration est en cela un enjeu de taille pour le FN, car il comporte à la fois une dimension économique – la préférence nationale pour l'emploi –, politique – le droit de vote des étrangers – et culturelle – c'est notre identité qui serait en cause. Le vote de classe n'est pas mort, il a été enterré vivant à cause de l'incapacité du politique à répondre aux problèmes économiques."

Alors, le FN, parti des ouvriers ? Pas franchement, si l'on en croit Florent Gougou, qui rappelle que "depuis 1988 les ouvriers représentent 30 à 35 % de l'électorat FN, alors

que le vote ouvrier en faveur du PCF à son apogée en 1967 et 1978 s'élevait à 50%".

les
inRocks



par Mathieu

VIII) Gros plan sur les conditions de vie des bénéficiaires de minima sociaux

Par Emilie Lévêque

Restrictions de consommation, privations de soins, logement insalubre: les allocataires du RSA, du minimum vieillesse et autres minima sociaux sont cinq fois plus touchés par la pauvreté que l'ensemble de la population.



20% des allocataires de minima sociaux souffrent de privations alimentaires en France

REUTERS/Eric Gaillard

La crainte des ménages français face au chômage a progressé de 3 points en février, selon l'Insee. Leur opinion sur leur niveau de vie futur s'est contracté de 5 points. Ces inquiétudes sont justifiées: en janvier le nombre d'inscrits à Pôle emploi a encore augmenté.

Signe de la violence et de la longueur de la crise, le nombre de chômeurs de longue durée a fortement progressé (+12,3% en un an). Plus de 2 millions sont sur les listes de Pôle emploi depuis plus d'un an, un million depuis plus de deux ans. En conséquence, un nombre croissant de

chômeurs arrive en fin de droits et bascule dans le régime de la solidarité nationale.

Moins d'un demandeur d'emploi sur deux (48%) est aujourd'hui indemnisé par l'assurance chômage. Les autres touchent le revenu de solidarité active (RSA) ou l'allocation de solidarité spécifique (ASS) pour les plus de 50 ans. Soit un revenu minimum garanti d'un peu moins de 500 euros par mois (15 euros par jour) pour une personne seule.

Privations alimentaires

Ce revenu ne permet pas de vivre décemment. C'est ce que démontrent deux études publiées cette semaine par la DREES (ministère des Affaires sociales) sur les conditions de vie et de logement des bénéficiaires de minima sociaux. Elles dévoilent une pauvreté et une précarité largement répandues parmi les allocataires.

Selon la DREES, plus de la moitié des bénéficiaires de minima sociaux sont considérés comme pauvres en termes de conditions de vie, à la fin 2012. C'est cinq fois plus que la moyenne nationale. Ces personnes cumulent au moins huit difficultés parmi les vingt-sept retenues par l'Insee, entre contraintes budgétaires, retards de paiement, restrictions de consommation et difficultés liées au logement.

Cette pauvreté, plus large que la pauvreté monétaire, se traduit essentiellement par des privations: 60% d'entre eux en souffrent, soit deux fois plus que les plus modestes de l'ensemble de la population. Les privations alimentaires sont les plus répandues (20%). Par manque d'argent pour se nourrir, 9% ont recours aux colis alimentaires ou aux distributions de repas. Leur santé est également touchée: alors qu'un quart se déclare en mauvaise santé, 18% ont renoncé à consulter un médecin et 29% un dentiste, contre respectivement 1% et 10% pour l'ensemble de la population.

Logements surpeuplés

Ne pas accéder à un logement est un autre marqueur de la pauvreté. Un bénéficiaire de minima sociaux sur quatre n'a pas son propre logement. Ils sont alors hébergés par des proches (18%) ou occupent un logement d'emprunt, les autres vivant en foyer ou en résidence sociale (2%), en centre d'hébergement, à l'hôtel, dans une

habitation mobile ou sont sans domicile (3%). Parallèlement, plus du tiers des bénéficiaires de minima sociaux vivent dans un logement social.

Globalement, leurs conditions d'habitat sont très difficiles. 8% d'entre eux ne disposent pas des normes du confort de base, notamment sanitaire (eau chaude, toilettes, chauffage). Un allocataire sur cinq vit dans un logement surpeuplé, soit trois fois plus souvent que l'ensemble des Français. Ces allocataires rencontrent aussi des difficultés financières liées à leurs dépenses de logement: plus d'un tiers d'entre eux n'ont pu y faire face au cours de l'année passée.

Les plus affectés sont les bénéficiaires du RSA socle (ex-RMI): plus des deux tiers sont pauvres en conditions de vie. Parmi les chômeurs en fin de droits bénéficiaires de l'ASS, 59% sont affectés; ils sont 57% parmi les bénéficiaires du RSA activité. La pauvreté touche également 47% des allocataires du minimum vieillesse et 38% des allocataires de l'allocation adulte handicapé (AAH).

Quelle que soit la hiérarchie, la conclusion reste la même: les tensions dans les conditions de vie et de logement frappent deux fois plus les bénéficiaires de minima sociaux (60%) que les autres ménages les plus modestes (30%).

lexpress.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

Samedi 8 Mars 2014 de 13h à 18h

JOURNEE DE LA FEMME CENTRAFRICAINE

Table ronde de femmes sur le thème :
Chrétiennes et Musulmanes
Une force pour la R.C.A. Centrafrique



une journée pour un nouveau départ...

SAMEDI 8 MARS 2014 de 13h à 18h
THEATRE DU GYMNASSE
38 Boulevard Bonne Nouvelle PARIS X°

Entrée Libre

Métro : Bonne Nouvelle

Parking : Rex Atrium



Un évènement organisé par les femmes de
PERLES DE LUMIERE D'AFRIQUE

Info : 07 71 10 60 33/ 06 21 35 25 99



JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Samedi 08 Mars 2014 de 14h à 17h

**Les femmes du monde mettent à l'honneur
« La femme Centrafricaine »**

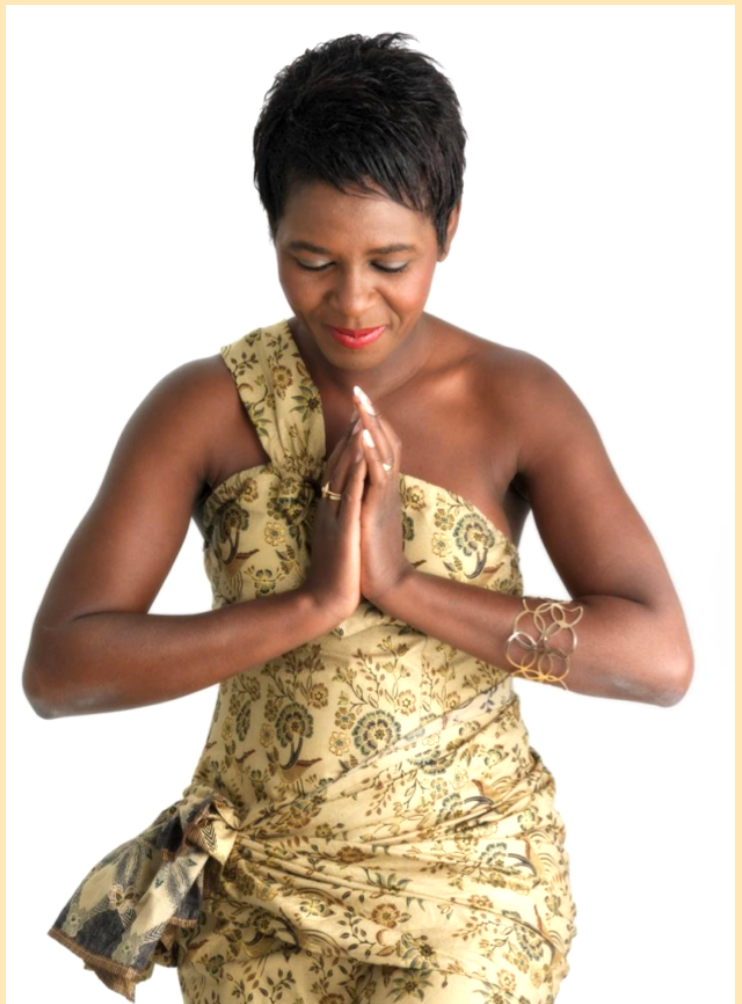
Conférence-Débat sur la situation en République Centrafricaine
Le début d'une nouvelle ère



**SALLE DEVOSGE
5 bis Rue Devosge
21000 Dijon**

Entrée libre (Buffet)

**Infos :
06 76 25 16 87
06 24 12 05 74**



**Lydie Pace (soprano dramatique)
Frédéric Prébolin (piano)**

Avec le soutien de la Mairie de Dijon, du Député de la Côte d'Or Laurent Grandguillaume, De la Diaspora AfroAntillaise de Bourgogne, des femmes de « Perles de lumière d'Afrique » (Paris) et de, Fraternité Boganda (Toulouse & Le KremlinBicêtre), avec le parrainage de Madame Boganda Hélène.

A Suivre...
La Presse en Revue